MERCREDI, 6 MARS 1889

Le discours prononcé hier par l'honorable M. Foster était attendu avec une vive curiosité.

Il a fait une excellente impression sur la chambre. C'est un exposé méthodique, plein de clarté, sobre et probant, et débité avec une diction très pure.

Le talent de M. Foster est d'ailleurs tout à fait approprié à ce genre d'exposé. Il a su faire de son discours budgétaire un véritable cours d'économie financière qui a intéressé ses auditeurs, et qui sera consulté avec fruit par tous les hommes d'affaires.

Sir Richard Cartwright a répondu par le discours d'opposition qui se reproduit d'année en année. Il n'y a eu de curieux que sa conclusion. Il demande quoi..... "que la chambre s'occupe immédiatement de la réciprocité avec les Etats-Unis."

Décidément c'est plus qu'une idée fixe, cela devient une maladie.

L'hon. M. Taillon est tout à-fait remis de son indisposition et a pu reprendre son siège à la Chambre de Québec.

La législature du Manitoba a été prorogée aujourd'hui.

Le professeur Goldwin Smith vient de publier, dans le *Macmillan's Magazine*, un article condamnant l'acte Scott.

La motion de Sir Richard Cartwright est ainsi conçue :—Que dans l'état actuel des affaires, et vu la décision prise récemment par la Chambre des représentants des Etats Unis, il est expédient que des mesures soient prises pour s'assurer des termes et conditions auxquels des arrangements peuvent être effectués avec les Etats-Unis dans le but d'obtenir une réciprocité commerciale complète et sans restriction avec les Etats-Unis.

La *Minerve* dit que d'après une dernière dépêche de Rome, les $400,000 des biens des Jésuites seraient répartis comme suit :

$160,000 pour les Révds. P. Jésuites ; $100,000 pour la Succursale de l'Université Laval à Montréal.

$100,000 pour les évêques, dont $20,000 seraient affectés à la préfecture du Labrador.

Si cette nouvelle est exacte, il convient de noter que les $40,000 accordés à la Succursale de l'Université Laval à Montréal, ne paraissent pas pouvoir suffire pour mettre cet établissement en mesure de compléter son installation.

La conclusion inattendue du discours de Sir Richard Cartwright excitait, hier soir, un vif étonnement.

Proposer la réciprocité comme amendement au budget, qu'est-ce que cela veut dire ?

Est-ce un moyen pour l'opposition d'échapper par une diversion à la discussion de la situation financière du pays ? En ce cas, ce serait un singulier aveu de confusion et d'impuissance.

Veut-on simplement ramener encore une fois un débat qui s'est clos régulièrement vendredi dernier ? Ce serait depuis le commencement de la session le troisième faux départ de l'opposition sur la même question.

Le discours d'installation prononcé par le général Harrisson n'est guère remarquable que par son insignifiance. Le nouveau président se prononce pour le maintien de la protection, c'est ce à quoi l'on devait s'attendre.

Pour le surplus, il est difficile de trouver dans ses paroles une indication qui soit peu précise sur sa politique future.

On affirme cependant que M. Harrison est un esprit modéré et raisonnable, un homme qui a sa volonté à lui, et qui ne sera pas un simple jouet entre les mains des politiciens, ; les personnes bien renseignées croient être sûres que malgré la nomination de M. Blaine au poste de secrétaire d'Etat, M. Harrison laissera les Etats-Unis se lancer dans aucune aventure.

L'élection de M. Savignac dans le quartier St-Louis, à Montréal, a donné lieu, dit on, à un déplacement de voix très significatif. M. Laurent, échevin sortant, ancien président du comité de la voirie, avait contre lui le courant d'opinion défavorable à la gestion de certains potentats municipaux Mais de plus, le souvenir de son attitude dans l'élection de M. Lépine, à Montréal Est, paraît avoir pèsé sur un grand nombre d'électeurs.

Quoique conservateur, M. Laurent s'est vu abandonné par la plus grande partie des conservateurs du quartier, et d'autre part, il a été soutenu officiellement, non-seulement par le *ring* du conseil municipal, mais par des chefs libéraux, tels que MM. Geoffrion et le sénateur Thibaudeau.

On sait qu'il a été battu par plus de 200 voix.

Cependant il y a certaines personnes qui ne peuvent se consoler de son échec, et qui parlent de lui ouvrir un quartier dans Hochelaga. Peut-être ses amis trop zélés feront ils bien d'y regarder à deux fois. Le quartier d'Hochelaga n'est pas sûr, et M. Laurent pourrait bien courir à une nouvelle défaite.

L'honorable M. F. Langelier a adressé au *Globe* une lettre fort remarquable dans laquelle il prend la défense du bill des Jésuites et réfute point par point les attaques des protestants d'Ontario.

La taxe que l'on a prélevée sur les Chinois arrivés dans le pays l'an dernier—taxe de $50 par tête—a donné une recette de $14,000.

Ce chiffre représente deux cent quatre-vingt-dix chinois qui sont venus s'établir au Canada, et plus particulièrement, dans la Colombie Anglaise.

L'EXPOSÉ BUDGETAIRE

L'exposé budgétaire qui a été présenté, hier, à la Chambre des Communes, par l'honorable M. Foster sera accueilli avec une vive satisfaction par tous ceux qui s'intéressent à la prospérité du pays.

Ces compte-rendus annuels, qui nous obligent à faire à date fixe notre examen de conscience, nous permettent aussi de constater le chemin parcouru ; et, en dépit de toutes les attaques de l'opposition, les chiffres, qui ont une éloquence suprême, ne permettent pas de douter de la rapidité des progrès de notre jeune nation.

La comparaison avec les Etats étrangers ne nous est pas moins favorable.

Au point de vue de l'impôt, nous sommes le peuple le moins taxé du monde.

Au point de vue de la dette, notre situation est meilleure que celle des autres colonies, anglaises et des grands états européens.

Notre commerce général nous place dans une situation qui doit s'améliorer avec le progrès de nos industries, mais qui est déjà enviable. Quand on compare notre richesse industrielle et commerciale avec celle de la puissante république, notre voisine, il est facile au premier abord d'exalter les succès incontestables des Etats-Unis. A y regarder de plus près, et en tenant compte de la différence de la population, on arrive à ce résultat imprévu que le chiffre du commerce extérieur, par tête, représente :

Au Canada	$41.40
Aux Etats-Unis	23.00

COMPTES PUBLICS DE 1887-88.

D'après les évaluations de Sir Charles Tupper, les dépenses devaient s'élever à $37,000,000. Elles n'ont été que $36,678,000 ; et le déficit, dû à des causes temporaires, qui avait été estimé à $1,000,000, n'est que de $810,031.26.

Encore faut-il considérer que, par suite de l'échéance de nos bons, il a été remboursé sur la dette publique, $1,931,000 au compte du fonds consolidé.

En tenant compte de cette diminution du passif, il y aurait, en réalité, un excédant de recettes de de plus de $1,100,000.

COMPTES DU L'EXERCICE EN COURS

Les recettes de l'exercice 1888-89 avaient été évaluées à $36,900,000. Mais les sommes perçues pendant les huit mois écoulés s'élèvent déjà à $24,616,766 ; ce qui, si la moyenne se maintient jusqu'à l'expiration de l'exercice, donnerait un chiffre total de recettes de $38,601,000, et par conséquent un excédent de $3,000,000

Le ministre des finances a pu constater avec raison que cet accroissement continu des revenus publics n'est pas dû à l'augmentation des taxes, mais uniquement à l'accroissement de la prospérité générale du pays, qui se traduit par l'accroissement normal du revenu des taxes existantes, en même temps qu'il se traduit par l'accroissement du revenu privé de tous les citoyens.

BUDGET 1889-90

Le projet de budget présenté par M. Foster pour 1889-90 chiffre les dépenses à $35,400,000.

Il est possible que ces dépenses se trouvent augmentées par des crédits supplémentaires, notamment en ce qui concerne les Travaux Publics.

Mais en admettant le chiffre maximum de $36,500,000 il resterait encore un excédant de recettes de $2,675,000.

ERE D'EXCÉDENTS DE RECETTES

Ainsi s'ouvre pour nous une ère d'excédents de recettes qui nous permettra d'ici à 1892 de payer nos bons qui viennent à échéance sur notre revenu ordinaire.

PARTICULARITÉS FINANCIÈRES DES COMPTES PUBLICS

Les comptes de 1888-89 constatent une légère diminution sur le produit des douanes par rapport à l'année précédente. Mais cette diminution, due aux conditions du marché, était prévue, et il y a augmentation sur le produit prévu d'après les évaluations formulées l'an dernier par sir Charles Tupper.

Les produits de l'excise ont donné lieu à une diminution de $236,714, 29. Mais il faut remarquer que cette diminution porte exclusivement sur les alcools, tandis que toutes les autres taxes du revenu de l'Intérieur, malt, tabac, etc, constatent une augmentation sensible.

Nous sommes donc en face d'un progrès de la tempérance dont tout le monde doit se féliciter.

EMPRUNT DE 1888.

Chacun se rappelle les conditions dans lesquelles le parlement s'est décidé l'an dernier à autoriser un emprunt à raison de l'état exceptionnellement favorable du marché.

Le succès a répondu à notre attente puisque, le montant total de £4.000,000 a été souscrit à un prix qui donne un intérêt net de $3.27 pour cent seulement.

A la suite de la conclusion de l'emprunt il restait entre les mains des banquiers de Londres une somme de £1,000,000 sur laquelle il eut été impossible d'obtenir plus de sept huitièmes pour cent. Aussi le gouvernement a-t-il cru devoir profiter des conditions favorables du change sur New-York pour réaliser un bénéfice en y faisant transporter ses fonds qui ont été déposés temporairement dans quatre banques canadiennes au taux de 1½ pour cent, le taux le plus élevé qu'on put obtenir à cette époque.

De nouveaux paiements ont été faits en janvier et le reliquat de l'emprunt a été placé dans les banques canadiennes à 3½ pour cent.

DETTE PUBLIQUE

La dette publique du Canada est de $234,531,358.

M. Foster est entré à ce sujet dans des explications qui montrent que ce chiffre n'a rien d'alarmant.

Pour se rendre compte de la gestion financière du gouvernement fédéral, il faudrait en déduire les sommes considérables que la Confédération a prises à sa charge en assumant la dette des provinces. Déduction faite de cette charge antérieure, la dette contractée par le Canada depuis 1867, ne s'élève en réalité qu'à $128,000,000.

Cette somme n'a pas été consacrée à payer des frais de guerre ou à solder des déficits des budgets ordinaires. Elle est représentée par de grands travaux publics qui ont eu pour but de faire du Canada une nation puissante et prospère ; et la somme des grandes améliorations entreprises et menées à bonne fin depuis la Confédération, est supérieure au chiffre total de la dette contractée pendant la même période.

Ce n'était pas une petite affaire que de constituer un grand Etat de l'Amérique Britannique du Nord entre les deux océans. Le Dominion a fait comme une grande maison de commerce ou d'industrie, menée par des hommes hardis, prévoyants et habiles. Il s'est procuré et il a mis dehors un capital de premier établissement. La nation en recueille tous les jours les fruits.

COMMERCE.

Quoique la récolte de l'année dernière n'ait pas été aussi favorable qu'on pouvait l'espérer, la situation générale du commerce est bonne. Les prix des marchandises, qui avaient subi dans le monde entier une dépréciation exagérée tendent à se relever, et l'on constate une augmentation dans le taux des salaires, ce qui est une preuve de la bonne situation des industries, en même temps qu'elle est la marque de l'amélioration graduelle du sort des classes ouvrières.

Mais une mention spéciale doit être faite du commerce interprovincial.

A l'époque de la confédération les rapports des provinces du centre avec les provinces maritimes étaient à peu près nuls. Nous n'abordions pas sur la côte du Pacifique, et le Nord-Ouest était une vaste région à peu près inconnue. Peu à peu l'unité du Dominion s'est faite. Les provinces maritimes nous alimentèrent de leur charbon dont la production s'est élevée à 2,449,000 tonnes. Le développement du cabotage intérieur et celui du trafic de l'intercolonial démontre que les distances s'effacent, et que nos intérêts se pénètrent de plus en plus les uns les autres.

La ligne du Pacifique qui est passée en trois ans d'un fret de 1,996,000 tonnes à un fret de 2,508,000 tonnes nous ouvre le commerce asiatique et australien.

Les premiers arrivages d'Asie datent du printemps et il est impossible de mesurer ce que sera dans l'avenir un mouvement commercial qui est encore à l'état embryonnaire. Mais on peut dire que que le Canada est destiné par la force des choses à donner passage au commerce de transit des deux océans.

DEBOUCHÉS COMMERCIAUX

Sur la question des débouchés commerciaux M. Foster n'avait rien à ajouter à l'exposé déjà connu de la politique du gouvernement.

De grands efforts ont été faits depuis 1886 pour améliorer nos relations commerciales avec les Etats-Unis et pour régler la question des pêcheries. Malheureusement les négociations ont échoué à la dernière heure par suite du vote du Sénat de Washington et quoique le gouvernement canadien persiste à espérer une solution favorable il n'est pas maître de cette solution que suppose l'accord des deux pays.

Il est donc efforcé—sans renoncer pour cela à une entente avec les Etats-Unis—de chercher d'autres débouchés pour notre commerce du côté de l'Amérique du Sud, de l'Australie et de l'Asie, et il étudie avec le gouvernement anglais l'organisation d'un service de steamers qui n'aura pas de rivaux.

LES PROGRÈS DU PAYS

L'honorable ministre des finances a consacré sa péroraison à une réponse décisive à cette étrange assertion de M. Laurier dans son discours à Oakville, que depuis 1868 on n'apercevait pas de progrès sensible dans la situation du pays.

La réponse est vraiment trop aisée et les signes de progrès sont partout.

Citons seulement quelques chiffres principaux.

	1868	1888
Escompte dans les banques	$ 50,560,816	$173,185,812
Circulation	8,377,079	30,444,545
Dépôts publics dans les banques	22,808 104	112,980,700
Dépôts dans les caisses d'épargnes et Compagnies de Construction et de Prêt	959,051	18,257,423
Dépôts publics dans les banques d'Epargnes	4,360,692	51,361,964
Milles de chemin de fer construits	2,522	12,292
	1878	1887
Tonnes de fret transporté	6,831,757	16,267,987
	1868	1888
Production totale du charbon	678,392	2,449,793
Assurances contre l'incendie	188,359,809	633,523 667

Exportations du Canada.

	1868	1888
Pêcheries	$ 3,357,510	$ 7,793,183
Mines	1,446,837	4,110,937
Forêts	18,262,170	21,302,814
Produits agricoles	12,871,055	15,436,369
Produits des animaux	6 893,167	24,719,227
Bétail (1874)	751,268	6,012,718
Fourrures	80,135	497,995
Manufactures	1,872,546	4,996,282

De tels résultats parlent plus haut que tous les sophismes, et il n'y a pas d'exemples d'une nation qui soit parvenue, en aussi peu d'années, à une transformation aussi complète.

Le Canada a le droit d'être fier de l'histoire économique de la Confédération et peut envisager avec confiance ses destinées à venir.

LES NOUVEAUX ETATS

Nous signalions avant-hier la formation de quatre nouveaux états de l'Union Américaine. Les territoires dont la transformation vient d'être décidée par le congrès porteront à 42 le nombre des Etats de l'Union et ils formeront une utile annexion au gouvernement national.

Le Washington a beaucoup de rapport, par la nature de sa population, avec la Nouvelle-Angleterre. Le Dakota est peuplé pour la plus grande partie de transfuges de l'Iowa et du Minnesota. Enfin, le Montana a la vieillesse un peu remuante des régions frontières, mais il prend chaque jour plus de consistance et de stabilité. Il reçoit constamment de nombreuses recrues de l'immigration.

Le maximum des admissions d'états dans l'Union Américaine a été atteint pendant le vingt huitième congrès, ouvert en mars 1843, époque à laquelle remonte l'annexion du Texas, et où la Floride et l'Iowa ont été élevés au rang d'Etats. Les premières circonscriptions ajoutées aux treize Etats primitifs étaient le Vermont et le Kentucky, organisés en 1791 et 1792, le premier détaché des Etats de New-York et du New-Hampshire, le second de la Virginie. En 1796, le Tennessee fut formé de la même manière aux dépens de la Caroline du Nord et en 1802, l'Ohio empruntait au Territoire du Nord-Ouest. Puis vint une période de trente ans, pendant laquelle prévalut l'usage de constituer de nouveau Etats deux par deux, en Etat libre et en Etat à esclaves ; l'Indiana et le Mississipi en 1816 et 1817 ; l'Illinois et l'Alabama en 1818 et 1819 ; le Maine et le Missouri en 1820 et 1821 ; l'Arkansas et le Michigan en 1836 et 1837 ; la Floride et l'Iowa en 1845 et 1846. Depuis cette époque, il n'a plus été créé que des Etats libres, la Californie en 1850, le Minnesota en 1858, l'Orégon en 1859, et le Kansas en 1861.

Quatre Etats de création relativement récente complètent la liste des membres de l'Union. La séparation de la Virginie occidentale, distraite de la Virginie en 1864, a été un acte de spéculation politique qui ne se justifiait que par les besoins de la guerre. La formation du Nevada, en 1864, a été une erreur, le territoire ne contenant que quelques milliers de mineurs, et la mesure a été prise uniquement pour fortifier le parti républicain au congrès et dans le collège électoral en vue de la présidence. Il n'y a pas probabilité que la population atteigne de longtemps les proportions réglementaires. Enfin le Nebraska, constitué en 1867, et le Colorado en 1876, complètent la nomenclature des Etats actuellement existants.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le *Globe* publie une résolution adoptée par les jeunes conservateurs de Toronto pour demander le désaveu du bill des jésuites.

La *Gazette* parlant des comptes de M. Shehyn et de l'échec du gouvernement Mercier dit que rien n'est plus simple que la méthode financière du gouvernement de Québec. C'est cela qui amène les banqueroutes devant les tribunaux. Elle consiste à faire argent de tout, et à dépenser tout ce qu'on a dans les mains, comme si c'était des recettes ordinaires.

La *Presse* continue une suite d'articles fort bien faits sur la législation des chemins de fer, qui démontrent que le principe du bill proposé par M. Mercier n'a jamais été admis dans un pays libre.

Le *Canadien* vient d'entamer, sous la signature de son directeur, M. Tarte, une campagne décisive sur la question des biles. Il démontre que la loi de 1885 ne méritait aucune objection ; que l'enquête ordonnée par M. Mercier a donné raison aux auteurs de cette loi, et que le gouvernement de Québec n'oserait pas aujourd'hui donner satisfaction aux préjugés religieux qu'on a soulevés hypocritement en 1886, dans un but purement électoral.

Le *Star* note que lundi dernier trois générations de Tupper assistaient à la séance de la Chambre.

Sir Chs Tupper avait un fauteuil sur le parquet, son fils l'honorable C. Tupper, siégeait au banc des ministres, et le jeune fils de ce dernier assistait aux débats dans la tribune du président.

CORRESPONDANCE

LE BAL OFFICIEL A RIDEAU HALL

Avant d'avoir lu, dans le *Citizen* d'hier matin la liste des invités au bal de Son Excellence le Gouverneur-Général, nous avions cru que l'exiguité du local à Rideau Hall avait empêché les aides de camp de Son Excellence d'envoyer des invitations à bon nombre des principales familles canadiennes françaises de notre ville, mais la lecture de cette liste nous le disons à regret, est de nature à convaincre qu'il y a eu partipris chez certains individus, ne devant leur importance qu'à une position qu'ils sont indignes d'occuper, d'éloigner de Rideau Hall en cette occasion plusieurs familles qui avaient à tous les titres droit d'être présentes.

Nous pouvons nous tromper, nous serions même heureux d'avoir la preuve que nous nous trompons, mais des explications sont nécessaires, car Son Excellence dont la courtoisie et l'affabilité sont bien connues pourrait injustement être tenu responsable des actes de quelques-uns de ses subordonnés.

Que l'on nous dise pourquoi par exemple, si l'espace était si limité à Rideau Hall—l'on a invité au bal de lundi soir, des jeunes gens, simples copistes dans certains ministères publics, pourquoi l'on a négligé ou refusé d'inviter des chefs de bureau dans les mêmes ministères. Sera-t-il parce que les jeunes gens ont des noms anglais et que ces chefs de bureau ont le *malheur* de porter un nom français ?

Si c'est là la raison, qu'on nous le dise. Si cette ligne de conduite peut s'expliquer autrement, le plus tôt ces explications seront données, le mieux ce sera.

Nous voulons être bien compris. Nous n'avons jamais eu un seul instant et nous n'avons pas maintenant l'intention de tenir Son Excellence le Gouverneur-Général responsable de tel ou tel acte, mais il nous semble que des explications sont nécessaires, car si dans l'entourage de Son Excellence il se trouve quelque fanatique qui croit que l'on puisse ainsi impunément insulter toute une nationalité, il vaudrait peut être mieux les connaître de suite. Si des noms sont nécessaires nous les donnerons.

—*Communiqué.*

Au Manitoba

M. Edouard Richard, de St. Boniface, est actuellement dans la province de Québec et donne des conférences sur le Manitoba et ses avantages au point de vue agricole. M. Richard est une autorité sur cette matière. Peu de personnes connaissent à fond comme lui, non-seulement le Manitoba, mais le Nord-Ouest Canadien.

Il invite les cultivateurs à se mettre en communication directe avec M. l'abbé C. A. Beaudry, l'infatigable apôtre de la colonisation, de la Présentation, P.Q., ou encore avec MM. Richard et Lecomte, les seuls agents français de la Société de Colonisation à Winnipeg.

Ces messieurs se feront toujours un plaisir de donner tous les renseignements désirables.

Université d'Ottawa

L'Université d'Ottawa, toujours prête à faire partager au public les joies et avantages de la science, ouvrira, dimanche prochain, un cours de lectures publiques. La première aura pour sujet : *L'éducation intellectuelle et morale de la jeunesse*, et sera donnée en anglais par le R. P. A. Nolin, O.M.I., professeur de littérature. Son talent oratoire et son goût littéraire nous garantissent une véritable fête intellectuelle.

Les portes de la salle académique, seront ouvertes à 7.30 heures et la lecture commencera à 8 heures p.m.

Entrée libre.

Attendez, attendez; samedi matin la grande vente de Larose & Cie commencera.

Quelque Chose

DE MERVEILLEUX!

Nous avons en magasin environ 300 différents patrons de nouveaux gilets courts pour dames. Ce sont tous des échantillons pour le commerce du printemps. Les dames peuvent à coup sur en choisir un et avoir la dernière mode.

Les ayant achetés à la moitié des prix réguliers, vu que ce sont des échantillons, ce qui ne diminue pas leur valeur, nous pouvons les vendre à des prix ridiculement bas.

N. B. — Premiers arrivés premiers servis. (Nous ne pouvons faire autrement.)

CHEAPSIDE

Colonie de Terreneuve

AUX

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terreneuve sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terreneuve, qui les recevra jusqu'au 15.ème jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa Ont.

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Estampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèques et Billets en cuivre et en acier. Presses à Sceaux et Mémorials. Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc. Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No. 175 RUE SPARKS

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés et de Tailleur au numéro 88½ rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

Wm. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

POUR VOTRE

PHOTOGRAPHIE

— ALLEZ AU —

STUDIO

— DE —

NAPOLEON BELANGER

140 — RUE SPARKS — 140

OTTAWA

Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public en général.

Visiteurs toujours bienvenus!
Satisfaction garantie!
Prix modérés

Ne craint pas la concurrence

AVIS AUX AMATEURS DE SPORT

Nous avons actuellement un assortiment complet d'armes à feu, appareils de pêche, articles de sport, etc. etc.

Envoyez votre adresse, nous vous enverrons notre catalogue illustré et nos listes de prix.

J. D. HUNTON & CIE

334 Rue Wellington 334

N. B.—Peintures de toutes couleurs, prêtes à poser.

—POUR LA—

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et des Roses de Molederma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS 75

Prescription pour médecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MacCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, Etc
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

Walker, McLean & Blanchet,
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H.Walker, D. G.McLean, C.A.Blanchet

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 128 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART. F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

DENTISTERIE
ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL
Bien d'égal même à Ottawa
Le Dr B S. Shackhou c, dentiste, diplomé du collège de Howard, Boston, licencié pour la Province de Québec, vient d'ouvrir d'élégants ateliers de dentiste sur la rue Principale, à Hull, en face du bureau de Poste, où il se tiendra continuellement.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

Dr FISSIAULT,
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fins Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à des bas prix, 216 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulanger.e Union. D. LEE, propriétaire. Pain à 5 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le placage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Dos
Facile à Manier
7 cordes et ¼ de bois ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous. Adresse FOLDING SAWING MACHINE CO., 308 to 311 N. Canal St., Chicago, Ill.